

Paudex, le 20 février 2013

USPI INFO n° 3/2013

Pratique : Nouvelle brochure « Conseils pratiques pour les habitants » relative aux logements Minergie

L'USPI Suisse a renouvelé son partenariat avec l'Agence MINERGIE Romande dans le cadre de la réalisation de la nouvelle brochure intitulée « Conseils pratiques pour les habitants » qui s'adresse aux occupants de logements MINERGIE et qui remplace la précédente version intitulée « j'emménage dans un appartement MINERGIE ».

Dans cette brochure, dont vous trouverez ci-joint la version en format pdf, il est fait état des principales caractéristiques d'un bâtiment MINERGIE et des informations destinées aux utilisateurs. Il est par exemple relevé que tout système d'aération douce est équipé de filtres, ce qui empêche la vermine, les poussières ou les pollens de s'introduire dans le logement ; que l'habitant d'un logement MINERGIE doit changer les filtres de l'aération deux fois par année et qu'il ne doit pas obstruer la bouche d'aération avec des meubles ou des tableaux.

En outre, elle contient également des conseils pour améliorer l'efficacité énergétique. Par exemple, il est recommandé de choisir des appareils et des produits à haute efficacité énergétique, d'éteindre après emploi les appareils et ne pas les laisser en mode stand-by.

L'USPI Suisse dispose de 1'000 exemplaires de cette nouvelle brochure. Aussi, vous avez la possibilité de nous commander directement des exemplaires de celle-ci au moyen du bulletin de commande ci-joint.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire


Frédéric Devat

Annexes : ment.